

DOSSIER D'INSCRIPTION

« ACCUEIL DE LOISIRS »

(Structures habilitées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)

*Année scolaire (De septembre à août)
2009 / 2010*

CADRE RESERVE AU SERVICE			
Dossier contrôlé par :			
Date :			
PERIODE D'INSCRIPTION	Structures d'accueil		
	Accueil de Loisirs 3 à 12 ans 8h00 – 18h00 <i>Groupe scolaire Antony Fabre</i>	Petits Musclés 5 à 12 ans 8h30 – 11h45 <i>Parc des Sports</i>	Centre Ados 12 à 17 ans 9h00 – 12h00 et 14h00-17h00 18h00 l'été <i>Parc des sports ou CUBJ</i>
Tous les Mercredis			
Mercredis Exceptionnellement			
Vacances de Toussaint			
Vacances de Noël			
Vacances de Février			
Vacances de Pâques			
Vacances d'Eté			



PERIODE DE FERMETURE

**TOUTES LES STRUCTURES DE LOISIRS SONT FERMEES PENDANT
LES VACANCES DE NOEL**

Il est recommandé à tous les parents de bien lire et se conformer aux conditions et modalités d'inscriptions des différentes structures d'accueil.

Renseignements

SERVICE JEUNESSE - CUB'J
6 avenue des Ferrayonnes – 06 270 Villeneuve Loubet
04.92.13.47.90 Fax : 04.92.13.47.93
jeunesse@mairie-villeneuve-loubet.fr

DETAIL CIVILITE ENFANT ET FAMILLE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Nom de l'établissement scolaire (maternelle, Primaire, Collège):

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX/

Nom du responsable 1 :

Nom du responsable 2 :

Prénom :

Prénom :

Profession:

Profession:

Adresse (lieu du domicile de l'enfant) :

Assurance Responsabilité Civile - N° :

Compagnie :

COORDONNEES TELEPHONIQUES :

Domicile :

Portable :

portable :

Travail :

Travail :

Adresse courriel :

PERSONNES HABILITEES A VENIR RECUPERER L'ENFANT (autres que Parents)

Nom – Prénom :

Nom – Prénom :

Nom – Prénom :

AUTORISATIONS PARENTALES

OUI **NON**

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | J'autorise le Directeur de « l'Accueil de loisirs » à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | J'ai pris connaissance du règlement intérieur du centre et en approuve les modalités de fonctionnement, d'inscription, et de paiement. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Mon enfant est assuré personnellement en responsabilité Individuelle et civile |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | J'autorise la commune à utiliser les photos de mon enfant lors d'actions de communication Municipale, d'exposition, sans contrepartie pour l'ayant droit |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | J'autorise mon enfant à utiliser les transports en communs pour se rendre sur les activités organisées par le centre de loisirs |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Mon enfant sait nager |

FAIT LE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL

Application du Tarif dégressif selon le Quotient familial

Un tarif dégressif est accordé à toute personne disposant d'un quotient familial inférieur ou égal à **650 euros**. Au-delà de ce montant, aucun tarif dégressif ne sera accordé. Ce tarif est valable et non révisable pour toute l'année scolaire.

Convention CAF PRO

Nous vous informons que la CAF des Alpes Maritimes met à la disposition du régisseur de l'accueil de Loisirs un service Internet à caractère professionnel lui permettant de consulter votre dossier. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas là, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier, si vous souhaitez bénéficier d'un tarif dégressif.

- J'autorise la consultation mon dossier CAF afin de bénéficier d'un tarif dégressif.
N° ALLOCATAIRE :
- Je n'autorise pas la consultation mon dossier CAF, et fournis les justificatifs afin de bénéficier d'un tarif dégressif

OPTIONS ET SERVICES

Pour les Enfants de 3 – 12 ans

TRANSPORT

TRAJET ET HEURES DE RAMASSAGE

ALLER	RETOUR
8h05 – les Ferrayonnes 8h10 – Hameaux du Soleil 8h15 – Clos du Château 8h20 – Parc Icard 8h25 – Village 8h30 – Les Plans 8h35 – Centre de Loisirs	17H00 – Centre de Loisirs 17H05 – Les Plans 17H10 – Village 17H15 – Parc Icard 17H20 - Hameaux du Soleil 17H25 – Clos du Château 17h35 – les Ferrayonnes
Les parents souhaitant bénéficier du ramassage sont invités à se rendre aux arrêts mentionnés ci-dessus. Si l'enfant prend aussi le bus pour le retour, il est impératif de le préciser à chaque fois à l'Animateur chargé de la surveillance du bus	Les parents souhaitant bénéficier que du ramassage du soir, doivent impérativement le préciser le matin à l'Accueil de Loisirs lors de l'arrivée de l'enfant

POUR L'ETE : le transport mis à disposition des parents durant la période de juillet et août est soumis à une réservation au moment de l'inscription, et dans la limite des places disponibles

SPORTS CLUB

Les enfants inscrits à la fois à l'Accueil de Loisirs et dans certaines sections sportives de l'ESVL, peuvent être conduits sur leur lieu d'activité. Cette option est à préciser directement à l'accueil de Loisirs lors de l'arrivée de l'enfant.

CERTIFICAT MEDICAL A FAIRE REMPLIR PAR

VOTRE MEDECIN TRAITANT

(Le certificat médical sera valable pour l'année scolaire. En cas de changement durant l'année, les parents seront dans l'obligation de fournir un certificat médical de contre indication)

Je soussigné(e) Docteur

Certifie que l'enfant

- Ne présente aucun signe cliniquement décelable d'affection contagieuse
- Est à jour de ses vaccinations
- Est apte à pratiquer une activité physique et sportive
- Est allergique (*si oui veuillez préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir, et/ou fournir le Protocole d'Accueil Individuel*)

.....
.....
.....

Observations :

Signature et Cachet du Médecin traitant :